

Crues des eaux printanières 2019

AUTORISATION ET DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ

CONSIDÉRANT les inondations exceptionnelles causées par la crue des eaux survenues dans différents secteurs du territoire de la Ville de Laval;

CONSIDÉRANT que la Ville de Laval souhaite aider les propriétaires des immeubles inondés afin de procéder au nettoyage de leur terrain à la suite du retrait des eaux;

CONSIDÉRANT que l'aide de la Ville de Laval et de citoyens bénévoles est nécessaire afin que le nettoyage soit effectué de façon efficace sur l'ensemble des secteurs inondés;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire d'obtenir l'autorisation des propriétaires des terrains inondés afin de pénétrer sur leur propriété, de procéder au nettoyage et de disposer des rebuts;

PAR CONSÉQUENT, je, soussigné, _____, propriétaire de l'immeuble situé au _____ :

1. Autorise les employés de la Ville de Laval ou de ses sous-traitants et les citoyens bénévoles à pénétrer sur ma propriété afin de procéder au nettoyage de mon terrain, notamment en :
 - a. Enlevant les débris laissés par les eaux, dont les détritiques, les branches, les morceaux de bois, les déchets et tout autre objet hétéroclite;
 - b. Récupérant les sacs de sable utilisés pour empêcher la montée des eaux;
 - c. Jetant tous les objets ainsi enlevés ou en disposant de ceux-ci de la façon appropriée;
2. Dégage et exonère la Ville de Laval et ses sous-traitants ainsi que les citoyens bénévoles de toute responsabilité pour tout dommage qui pourrait survenir lors des travaux de nettoyage mentionnés ci-haut et pour la perte des objets jetés dans le cadre de ces travaux;
3. Reconnaît avoir lu la présente « *Autorisation et décharge de responsabilité* » et avoir compris la portée de celle-ci.

EN FOI DE QUOI J'AI SIGNÉ

À Laval, ce ____ jour de juin 2019

LE PROPRIÉTAIRE

Nom :